

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la réunion extraordinaire du conseil du Village de Memramcook, tenue le mardi 27 septembre 2022, à 19 h, à l'Édifice municipal.

Présences : Maxime O. Bourgeois - Maire
 Mariane Cullen - Conseillère/Maire suppléante
 Marc Boudreau - Conseiller
 Brian Cormier - Conseiller
 Carole Duguay - Conseillère
 Normand Dupuis - Conseiller
 Yanic Vautour - Conseiller
 Monique Bourque - Directrice générale/Greffière
 Caroline LeBlanc - Directrice générale/Directrice des finances
 Daniel Chiasson - Directeur des travaux publics
 Maryse LeBlanc - Directrice des loisirs et de la programmation

Absence : Philippe Vachon - Gérant du terrain de golf et de l'aréna

1. **Appel à l'ordre**

Monsieur le maire, Maxime O. Bourgeois, appelle la réunion à l'ordre à 19 h 03.

2. **Reconnaissance du territoire traditionnel non cédé**

Le maire fait la reconnaissance du territoire traditionnel non cédé.

3. **Constataion du quorum par la greffière adjointe**

La greffière constate le quorum.

4. **Déclaration de conflit d'intérêts**

La conseillère, Carole Duguay, déclare un conflit d'intérêts pour une partie du point 17. *Article 68(1)(j) de la Loi sur la gouvernance locale – de questions de travail et d'emploi, dont la négociation de conventions collectives.* Le maire, Maxime O. Bourgeois, déclare un conflit d'intérêts pour le point 16. *Article 68(1)(c) de la Loi sur la gouvernance locale – de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat et l'article 68(1)(d) de la Loi sur la gouvernance locale – de l'acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds.*

- P22 – 09 – 145 5. **Adoption de l'ordre du jour**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout du point 14. b) *Mise à jour – dégâts causés par l'ouragan Fiona. Adoptée à l'unanimité.*
- P22 – 09 – 146 6. **Lotissement Nancy Lynn LeBlanc Subdivision – terrain d'utilité publique**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le Lotissement Nancy Lynn LeBlanc Subdivision et que le propriétaire verse à la municipalité 6 % de la valeur marchande des lots 22-1, 22-2, 22-3, 22-4 et 22-5 pour un montant total de 3 930 \$.
Adoptée à l'unanimité.
- P22 – 09 – 147 7. **Lotissement A & A LeBlanc Ltée Subdivision – terrain d'utilité publique**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le Lotissement A & A LeBlanc Ltée Subdivision et que le propriétaire verse à la municipalité 6 % de la valeur marchande des lots 22-1, 22-2, 22-3 et 22-4 pour un montant total de 1 587 \$.
Adoptée à l'unanimité.
- P22 – 09 – 148 8. **Lotissement Thomas T. Bourgeois et Donald LeBlanc Subdivision – terrain d'utilité publique**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte la recommandation de la Commission de services régionaux Sud-est relative au terrain d'utilité publique pour le Lotissement Thomas T. Bourgeois et Donald LeBlanc Subdivision et que le propriétaire verse à la municipalité 6 % de la valeur marchande du lot 22-1 pour un montant total de 825 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 09 – 149 9. **Entente des Jeux de l'Acadie**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil autorise le maire et la greffière à signer une entente pour les Jeux de l'Acadie de 2023. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 09 – 150 10. **Étude de circulation – intersection Royal/La Vallée/Pont-Rouge**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil accepte de faire l'achat de deux affiches mobiles qui indiquent la vitesse des automobilistes et que le dossier soit reporté lors d'une prochaine réunion avec une ébauche d'un panneau visuel pour la circulation. **Adoptée à l'unanimité.**

- P22 – 09 – 151 11. **Réparations – chemin Petit/Little Dover**
Proposé par Carole Duguay
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte de faire le « *patching* » d'une section du chemin Petit/Little Dover cet automne et que l'administration revienne au conseil au printemps avec des recommandations pour régler un problème du drainage des fossés sur cette même section de rue. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 09 – 152 12. **Piste de vélo de montagne au Parc LeBlanc**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Carole Duguay
Que le conseil accepte que les travaux de construction d'une piste de vélo de montagne débutent et que la municipalité débourse le manque à gagner au projet jusqu'à une somme maximale de 7 738,34 \$. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 09 – 153 13. **Journée nationale de la vérité et de la réconciliation – 30 septembre**
Proposé par Carole Duguay
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte que, dorénavant, le 30 septembre soit déclaré un congé férié pour les employés permanents, que le 30 septembre soit un congé payé pour les employés saisonniers pour cette année et que le dossier soit reporté à un prochain temps pour déterminer si ce bénéfice sera attribué aux employés saisonniers pour les années futures. **Adoptée à l'unanimité.**
- P22 – 09 – 154 14. a) **Items excédentaires**
Proposé par Yanic Vautour
Appuyé de Normand Dupuis
Que le conseil accepte de déclarer les tuyaux de béton et diverses pièces d'équipement entreposées à l'arrière du garage municipal à Collège-Bridge ainsi que le jeu de « shuffleboard » situé à l'aréna comme items excédentaires et autorise l'administration d'en faire la liquidation. **Adoptée à l'unanimité.**
- b) **Mise à jour – dégâts causés par l'ouragan Fiona**
La directrice générale/directrice des finances donne une mise à jour est fournie quant aux dommages causés par l'ouragan Fiona.
- P22 – 09 – 155 15. **Constitution du conseil à huis clos**
Proposé par Mariane Cullen
Appuyé de Marc Boudreau
Que le conseil se constitue à huis clos. **Adoptée à l'unanimité.**

Le maire s'absente de la séance en raison d'un conflit d'intérêts déclaré en début de séance. En son absence, la maire suppléante, Mariane Cullen, prend la relève de la présidence.

La directrice des loisirs et de la programmation s'absente pour le reste de la séance.

16. **Article 68(1)(c) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre des négociations entreprises en vue d’aboutir à la conclusion d’une entente ou d’un contrat**

Article 68(1)(d) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de l’acquisition ou de la disposition projetée ou en cours de biens-fonds

Le maire rejoint la séance et reprend la présidence. Le directeur des travaux publics s’absente pour le reste de la séance.

17. **Article 68(1)(j) de la *Loi sur la gouvernance locale* – de questions de travail et d’emploi, dont la négociation de conventions collectives**

La conseillère Duguay s’absente de la séance à la suite de la présentation du rapport en raison d’un conflit d’intérêts déclaré en début de séance.

- P22 – 09 – 156
18. **Retour en réunion extraordinaire**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil retourne en réunion extraordinaire. **Adoptée à l’unanimité.**

- P22 – 09 – 157
19. **Adoption de résolution(s)**
Proposé par Brian Cormier
Appuyé de Mariane Cullen
Que le conseil accepte la recommandation de l’administration, soit d’accepter le *Rapport portant sur les salaires des employés du Village de Memramcook* et de donner la responsabilité à l’administration de fixer le niveau salarial pour chaque employé et que ces échelles salariales deviennent en vigueur à partir du 18 septembre 2022.
Adoptée à l’unanimité.

La conseillère Duguay rejoint la séance.

20. **Prochaine réunion**
La prochaine réunion est prévue le 18 octobre 2022, à 19 h. (réunion ordinaire)

- P22 – 09 – 158
21. **Levée de la réunion**
Proposé par Marc Boudreau
Appuyé de Yanic Vautour
Que le conseil accepte de lever la réunion et la séance est levée à 22 h 27.
Adoptée à l’unanimité.



Maxime O. Bourgeois
Maire



Monique Bourque
Directrice générale/Greffière